

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES NON AUDITES

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes
IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2018 – 31 mars 2018

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 8 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	- 11 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2017	- 11 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	- 17 -
3.1. Intervenues au cours de la période	- 17 -
3.2. Postérieures à la clôture	- 17 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	- 18 -
4.1. Principes comptables	- 18 -
4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires	- 19 -
4.3. Utilisation d'estimations	- 20 -
4.4. Agrégats utilisés dans le cadre de la communication financière	- 20 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	- 20 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES	- 20 -
6.1. Informations par secteur d'activité	- 22 -
6.2. Informations par secteur géographique	- 23 -
7. CHARGES EXTERNES	- 24 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	- 25 -
9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 25 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 26 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	- 27 -
12. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE	- 27 -
13. DETTE NETTE	- 28 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Notes	2018	2017 Retraité ^(*)
Chiffre d'affaires	6	5 806	5 705
Produits des activités ordinaires		5 806	5 705
Charges externes	7	(3 519)	(3 465)
Frais de personnel	8	(1 853)	(1 812)
Impôts et taxes		(49)	(45)
Autres produits et charges	9	236	265
EBITDA		621	648
Amortissements, dépréciations et provisions		(739)	(681)
Résultat d'exploitation courant		(118)	(33)
Cessions de matériels aéronautiques		(4)	9
Autres produits et charges non courants	10	(43)	(7)
Résultat des activités opérationnelles		(165)	(31)
Coût de l'endettement financier brut		(114)	(149)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		10	9
Coût de l'endettement financier net		(104)	(140)
Autres produits et charges financiers	11	12	46
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(257)	(125)
Impôts		(6)	(21)
Résultat net des entreprises intégrées		(263)	(146)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(6)	3
Résultat net des activités poursuivies		(269)	(143)
Résultat net		(269)	(143)
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		<i>(269)</i>	<i>(143)</i>
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		(0,63)	(0,50)
- dilué		(0,63)	(0,50)
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		(0,63)	(0,50)
- dilué		(0,63)	(0,50)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	2018	2017 Retraité ^(*)
Résultat net	(269)	(143)
Couverture des flux de trésorerie		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global	172	(189)
Variation de la juste valeur transférée en résultat	(98)	-
Variation de la réserve de conversion	1	-
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(20)	59
<i>Total des autres éléments recyclables du résultat global</i>	55	(130)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	88	1 075
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	(24)	6
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(10)	(262)
<i>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</i>	54	819
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	109	689
Résultat global	(160)	546
- Propriétaires de la société mère	(160)	543
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

Actif		31 mars	31 décembre	1er janvier
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2018	2017	2017
			Retraité (*)	Retraité (*)
Goodwill		215	216	218
Immobilisations incorporelles		1 147	1 122	1 066
Immobilisations aéronautiques		10 084	9 634	8 759
Autres immobilisations corporelles		1 446	1 418	1 400
Droit d'utilisation		5 769	5 863	5 745
Titres mis en équivalence		290	301	292
Actifs de retraite	<i>12</i>	602	590	1 462
Autres actifs financiers		1 229	1 242	1 064
Impôts différés		430	479	611
Autres débiteurs		207	239	448
Actif non courant		21 419	21 104	21 065
Autres actifs financiers		399	421	130
Stocks et en-cours		576	557	566
Créances clients		2 452	2 165	1 895
Autres débiteurs		1 325	1 242	1 080
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>13</i>	4 074	4 673	3 938
Actif courant		8 826	9 058	7 609
Total actif		30 245	30 162	28 674

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ) (suite)

Passif et capitaux propres		31 mars	31 décembre	1er janvier
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2018	2017	2017
			Retraité (*)	Retraité (*)
Capital		429	429	300
Primes d'émission et de fusion		4 139	4 139	2 971
Actions d'autocontrôle		(67)	(67)	(67)
Titres subordonnés		600	600	600
Réserves et résultat		(2 780)	(2 620)	(3 484)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		2 321	2 481	320
Participations ne donnant pas le contrôle		12	12	11
Capitaux propres		2 333	2 493	331
Provisions retraite	<i>12</i>	2 175	2 202	2 119
Passifs de restitution et autres provisions		2 971	2 927	2 686
Dettes financières	<i>13</i>	5 766	5 919	7 253
Dettes de loyers	<i>13</i>	3 831	4 148	4 611
Impôts différés		8	6	(17)
Autres créditeurs		364	361	284
Passif non courant		15 115	15 563	16 936
Passifs de restitution et autres provisions		279	284	627
Dettes financières	<i>13</i>	774	1 378	1 021
Dettes de loyers	<i>13</i>	1 151	993	1 032
Dettes fournisseurs		2 428	2 366	2 359
Titres de transport émis et non utilisés		4 042	3 017	2 639
Programme de fidélisation		816	819	810
Autres créditeurs		3 301	3 243	2 914
Concours bancaires	<i>13</i>	6	6	5
Passif courant		12 797	12 106	11 407
Total passif		27 912	27 669	28 343
Total capitaux propres et passifs		30 245	30 162	28 674

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2016	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(2 520)	1 284	12	1 296
1ere application d'IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16						(964)	(964)	(1)	(965)
Au 1er janvier 2017- Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(3 484)	320	11	331
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(130)	(130)	-	(130)
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	-	-	-	-	-	6	6	-	6
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	811	811	2	813
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	686	686	3	689
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(143)	(143)	-	(143)
Résultat global	-	-	-	-	-	543	543	3	546
Au 31 mars 2017 - Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(2 941)	863	14	877
Au 31 décembre 2017 - Retraité (*)	428 634 035	429	4 139	(67)	600	(2 620)	2 481	12	2 493
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	54	54	-	54
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	-	-	-	-	-	(20)	(20)	-	(20)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	74	74	-	74
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	109	109	-	109
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(269)	(269)	-	(269)
Résultat global	-	-	-	-	-	(160)	(160)	-	(160)
Au 31 mars 2018	428 634 035	429	4 139	(67)	600	(2 780)	2 321	12	2 333

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Notes	2018	2017
<i>En millions d'euros</i>			Retraité ^(*)
Résultat net des activités poursuivies		(269)	(143)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		739	681
Dotations nettes aux provisions financières		26	30
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		4	(9)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		13	16
Ecart de change non réalisé		(24)	(56)
Résultats des sociétés mises en équivalence		6	(4)
Impôts différés		1	13
Autres éléments non monétaires		(6)	(4)
Capacité d'autofinancement		490	524
(Augmentation) / diminution des stocks		(13)	(115)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(310)	(275)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		64	81
Variation des autres débiteurs et créditeurs		1 066	991
Variation du besoin en fonds de roulement		807	682
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)		1 297	1 206
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(8)	(1)
Investissements corporels et incorporels (B)		(939)	(668)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées		3	1
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)		26	43
Dividendes reçus		3	1
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		(12)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(927)	(628)
Emission de nouveaux emprunts		24	45
Remboursement d'emprunts		(781)	(234)
Remboursements des dettes de loyers (D)		(242)	(257)
Nouveaux prêts		(8)	(6)
Remboursement des prêts		42	8
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(965)	(444)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(4)	(8)
Variation de la trésorerie nette		(599)	126
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		4 667	3 933
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		4 068	4 059

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

Période du 1^{er} janvier au 31 mars	<i>Notes</i>	2018	2017
<i>En millions d'euros</i>			Retraité ^(*)
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	1 297	1 206
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(939)	(668)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	26	43
Cash flow libre d'exploitation	<i>I3</i>	384	581
Remboursement des dettes de loyers	<i>D</i>	(242)	(257)
Cash flow libre d'exploitation ajusté (**)		142	324

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

^(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

^(**) Voir note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

Son activité principale « Réseau » se compose du transport aérien de passagers sur vols réguliers et le cargo. Les activités du groupe incluent également la maintenance aéronautique, le transport de passagers sur vols « low cost » (Transavia) et toute autre activité en relation avec le transport aérien.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupe Air France-KLM applique les trois nouvelles normes suivantes :

- IFRS 9 « instruments financiers » : cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » : cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Elle a été appliquée de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée, conformément à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Dans ce cadre, aucune des mesures de simplification proposées par la norme n'a été utilisée.
- IFRS 16 « contrats de location » : le groupe a décidé d'appliquer cette norme par anticipation au 1^{er} janvier 2018. Elle a été appliquée de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée, conformément à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme – contrats d'une durée inférieure à 12 mois et location de biens ayant une valeur à neuf de faible valeur, que le groupe a défini comme étant inférieure à 5 000 euros – ont été utilisées.

Les principaux changements induits par la norme IFRS 9 sont les suivants :

- la reconnaissance de la variation de la valeur temps des options est à présent enregistrée en « autres éléments du résultat global ». Antérieurement, celle-ci était reconnue en « autres produits et charges financiers ».
- L'évaluation des instruments de capital soit en juste valeur par le compte de résultat, soit en juste valeur par les autres éléments du résultat global. La méthodologie de classement des instruments de capital a été définie de la façon suivante :
 - Lorsque l'instrument de capital est considéré comme un investissement en trésorerie, ses réévaluations sont enregistrées en « autres produits et charges financiers »
 - Lorsque l'instrument de capital est considéré comme un investissement en industrie, ses réévaluations sont enregistrées en « autres éléments du résultat global »
- La désignation d'une composante de risque (ex : Brent ou Gasoil) comme élément couvert concernant les couvertures carburant (achat de Jet Fuel). Cette évolution permet de réduire l'inefficacité des relations de couverture
- La composante report/déport des contrats de changes à terme est traitée comme un coût de la couverture. Les variations de juste valeur des report/déport des changes à terme sont désormais enregistrées en « autres éléments du résultat global » et recyclées comme un coût de la transaction couverte lorsque celle-ci se réalise.

Groupe Air France-KLM

Les principaux changements induits par la norme IFRS 15 sont les suivants :

- Recette relative aux titres de transport émis qui se révéleront non utilisés : reconnaissance en chiffre d'affaires, par application d'un taux statistique historique de titres de transport émis et non utilisés régulièrement mis à jour, à la date théorique du transport. Antérieurement, cette reconnaissance avait lieu à la date d'émission du billet
- Recette relative aux frais d'émission des billets et aux modifications de billets : reconnaissance en chiffre d'affaires à la date de transport, ne s'agissant pas de prestations distinctes apportant un bénéfice au passager en l'absence de transport. Antérieurement, cette reconnaissance avait lieu respectivement à la date d'émission et de modification
- Commissions et autres coûts de distribution directs (commissions carte de crédit, frais de réservation) liés à la vente des billets d'avion : Charges différées au moment où la prestation de transport est réalisée. Antérieurement, ils étaient constatés en charge au moment où les coûts étaient encourus, soit à la date d'émission du billet
- Transport de marchandises effectué, pour le compte du groupe, par des compagnies aériennes tiers : reconnaissance du chiffre d'affaires facturé au client et enregistrement d'une charge correspondant aux coûts d'affrètement. Antérieurement, seule la commission était enregistrée en chiffre d'affaires sur la partie opérée par une autre compagnie
- Contrats rémunérés à l'heure de vol (maintenance des équipements d'avion et maintenance des moteurs) : Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts engagés. Antérieurement, le chiffre d'affaires était reconnu au rythme de la facturation c'est-à-dire en fonction des heures de vol ; une provision pour coûts attendus était enregistrée
- Achats de pièces détachées pour le compte de tiers : Analyse menée pour chacune de ces opérations afin de déterminer si le groupe agit pour son propre compte (principal) ou en tant que mandataire (agent). Antérieurement, la marge était reconnue en chiffre d'affaires.
- Concernant le traitement des compensations clients, le groupe est actuellement en train de travailler avec les autres compagnies aériennes (à travers IATA) afin de déterminer la façon de les présenter. La position est en cours de finalisation.

Les principaux changements induits par la norme IFRS 16 sont les suivants :

- Capitalisation des contrats de location d'avions remplissant les critères de capitalisation définis par la norme IFRS 16. La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement. Ceci peut être le cas, par exemple, si des travaux importants d'aménagement des cabines ont été effectués alors que la durée résiduelle de location est significativement plus faible que la durée d'amortissement des aménagements des cabines. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette de loyer correspond, pour chaque avion, au taux implicite induit principalement par les éléments contractuels. La majeure partie des contrats de location d'avions étant libellés en USD, à compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe a mis en place une couverture naturelle de son chiffre d'affaires en USD par la dette de location en USD permettant de limiter la volatilité du résultat de change induit par la réévaluation de sa dette de location. La norme IFRS 9 n'étant pas d'application rétrospective, l'information comparative au titre de 2017 intègre les impacts de change liés à cette volatilité sur la dette en USD sur la ligne « autres produits et charges financiers »
- Capitalisation des contrats de location de biens immobiliers : Sur la base des analyses, le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les espaces loués dans ses hubs, les locations de bâtiments propres à l'activité maintenance, les salons dédiés dans les aéroports en dehors des hubs et les locations de bâtiments de bureaux. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le groupe est raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat.

Groupe Air France-KLM

- Comptabilisation des locations d'autres actifs : Sur la base des analyses effectuées, les principaux contrats de locations identifiées correspondent aux véhicules, à certains contrats de pools de pièces détachées et à des contrats de location de moteurs. La durée de capitalisation des loyers location correspond à la période non résiliable du contrat complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le groupe est raisonnablement certaine. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat.
- Comptabilisation de la maintenance des avions loués : Dans le cadre de la mise en place de la norme IFRS 16, le groupe a revu la comptabilisation des coûts de maintenance et des obligations contractuelles de maintenance lors de la restitution de ses avions loués. Dès lors, les opérations de maintenance des avions loués sont comptabilisées de la façon suivante :
 - Enregistrement d'un passif de restitution lors de la livraison de l'avion lorsque les travaux ne sont pas dépendant de l'utilisation de l'appareil pour les coûts de maintenance à réaliser lorsque l'avion doit être restitué au loueur. La contrepartie de ce passif de restitution est alors comptabilisée dans la valeur comptable du droit d'utilisation de l'avion à l'origine. Celui-ci est amorti sur la durée du contrat de location.
 - Enregistrement d'un passif de restitution pour les coûts de restitution. Il correspond à la valorisation du potentiel d'heures de vol que les avions loués doivent avoir au moment de leur restitution aux loueurs en fonction de la consommation des potentiels en intégrant la durée estimée du contrat de location de l'avion tel que défini par IFRS 16 et non plus une probabilité statistique tel qu'appliqué précédemment. Le niveau des potentiels à la restitution est dépendant du contrat signé.
 - Identification des composants correspondant aux potentiels des avions loués, présentés avec les droits d'utilisation. Le premier composant enregistré correspondra à la contrepartie du passif de restitution enregistré au commencement du contrat. Lorsque des événements de maintenance auront lieu, les coûts encourus pour la reconstitution des potentiels seront capitalisés. Ces potentiels sont amortis sur la durée d'utilisation du potentiel d'heures de vol. Ainsi, pour l'amortissement des droits d'utilisation, il est appliqué une approche par composants, qui permet de mieux refléter le fait que les droits d'utilisation incluent des composants qui peuvent avoir des durées d'utilisation différentes.

Les comptes consolidés au 31 mars 2017 ont été retraités afin de permettre la comparaison. La situation du bilan retraité au 1^{er} janvier ainsi qu'au 31 décembre 2017 est également présentée.

Groupe Air France-KLM

Les impacts de ces trois nouvelles normes sont résumés ci-après :

Impact sur le compte de résultat consolidé

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impact IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Chiffre d'affaires	5 709	-	(4)	-	-	5 705
Charges externes	(3 508)	-	(15)	49	9	(3 465)
Frais de personnel	(1 812)	-	-	-	-	(1 812)
Impôts et taxes	(45)	-	-	-	-	(45)
Autres produits et charges	210	-	-	-	55	265
EBITDAR	554	-	(19)	49	64	648
Loyers opérationnels (avions)	(285)	-	-	285	-	-
EBITDA	269	-	(19)	334	64	648
Amortissements, dépréciations et provisions	(412)	-	1	(220)	(50)	(681)
Résultat d'exploitation courant	(143)	-	(18)	114	14	(33)
Résultat des activités opérationnelles	(142)	-	(18)	114	15	(31)
Coût de l'endettement financier net	(56)	-	-	(84)	-	(140)
Autres produits et charges financiers	(31)	29	-	59	(11)	46
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	(229)	29	(18)	89	4	(125)
Impôts	9	(7)	6	(27)	(2)	(21)
Résultat net des entreprises intégrées	(220)	22	(12)	62	2	(146)
Résultat net	(216)	22	(12)	62	1	(143)
Résultat par action (basic et dilué)	(0,74)	0,07	(0,04)	0,21	-	(0,50)

Groupe Air France-KLM

Impact sur l'état du résultat global consolidé

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15 & 16	Comptes retraités
Résultat net	(216)	22	51	(143)
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	9	(9)	-	-
Couverture des flux de trésorerie	(181)	(8)	-	(189)
Variation de la réserve de conversion	1	-	(1)	-
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	56	3	-	59
Total des autres éléments recyclables du résultat global	(115)	(14)	(1)	(130)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	1 075	-	-	1 075
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par les OCI	-	6	-	6
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(262)	-	-	(262)
Total des autres éléments non recyclables du résultat global	813	6	-	819
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	698	(8)	(1)	689
Résultat global	482	14	50	546
• Propriétaires de la société mère	479	14	50	543
• Participations ne donnant pas le contrôle	3	-	-	3

Impact sur le bilan consolidé

Seuls les comptes impactés par les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16 sont présentés ci-après.

En millions d'euros Bilan au 31 décembre 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impact IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Actif						
Immobilisations aéronautiques	9 921	32	-	(294)	(25)	9 634
Autres immobilisations corporelles	1 492	-	-	(74)	-	1 418
Droits d'utilisation	-	-	-	4 900	963	5 863
Impôts différés actifs	234	(10)	32	164	59	479
Créances clients	2 136	-	29	-	-	2 165
Autres débiteurs	1 264	(1)	23	(52)	8	1 242
Passif						
Passif de restitution et autres provisions (court et long terme)	2 198	-	(109)	-	1 122	3 211
Dettes financières (court et long terme)	7 442	(4)	-	(141)	-	7 297
Dettes de location (court et long terme)	-	-	-	5 141	-	5 141
Impôts différés passifs	11	-	(5)	-	-	6
Titres de transport émis et non utilisés	2 889	-	128	-	-	3 017
Autres créditeurs	3 100	-	146	-	(3)	3 243
Capitaux propres	3 015	25	(76)	(356)	(115)	2 493
• Propriétaires de la société mère	3 002	25	(76)	(355)	(115)	2 481
• Participations ne donnant pas le contrôle	13	-	-	(1)	-	12

Groupe Air France-KLM

En millions d'euros Bilan au 1^{er} janvier 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impact IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Actif						
Immobilisations aéronautiques	9 119	(25)	-	(310)	(25)	8 759
Autres immobilisations corporelles	1 480	-	-	(80)	-	1 400
Droits d'utilisation	-	-	-	4 828	917	5 745
Impôts différés actifs	176	5	32	335	63	611
Créances clients	1 868	-	27	-	-	1 895
Autres débiteurs	1 105	(1)	23	(52)	5	1 080
Passif						
Passif de restitution et autres provisions (court et long terme)	2 327	-	(106)	-	1 092	3 313
Dettes financières (court et long terme)	8 452	(4)	-	(174)	-	8 274
Dettes de location (court et long terme)	-	-	-	5 643	-	5 643
Impôts différés passifs	(12)	-	(5)	-	-	(17)
Titres de transport émis et non utilisés	2 517	-	122	-	-	2 639
Autres créditeurs	2 775	-	146	-	(7)	2 914
Capitaux propres	1 296	(17)	(75)	(748)	(125)	331
<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires de la société mère 	1 284	(17)	(75)	(747)	(125)	320
<ul style="list-style-type: none"> • Participations ne donnant pas le contrôle 	12	-	-	(1)	-	11

Groupe Air France-KLM

Impact sur le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impact IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Résultat net	(216)	22	(12)	62	1	(143)
Autres éléments de la capacité d'autofinancement	443	(22)	(7)	190	63	667
Capacité d'autofinancement	227	-	(19)	252	64	524
Variation du besoin en fonds de roulement	661	-	19	-	2	682
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	888	-	-	252	66	1 206
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(562)	-	-	-	(66)	(628)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(192)	-	-	(252)	-	(444)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants	(8)	-	-	-	-	(8)
Variation de la trésorerie nette	126	-	-	-	-	126
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture	3 933	-	-	-	-	3 933
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	4 059	-	-	-	-	4 059

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1. Intervenues au cours de la période

Depuis le 22 février 2018, dix organisations syndicales d'Air France ont lancé un mouvement de grève. Au cours du premier trimestre 2018, celui-ci s'est traduit par trois jours de grève. L'impact sur le « résultat d'exploitation courant » sur le premier trimestre 2018 est estimé à (75) millions d'euros.

3.2. Postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun événement postérieur à la clôture.

Groupe Air France-KLM

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2018 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2018 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2017, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 3 mai 2018.

Évolution du référentiel comptable

• Normes IFRS, amendements applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2018

- Norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace la norme IAS 39 du même nom ;
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » ;
- Amendement à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement apporte des clarifications en ce qui concerne l'identification des obligations de prestation, la distinction agent / principal, les licences de propriété intellectuelle et les dispositions transitoires ;
- Amendement à la norme IFRS 2 « Paiement est fondé sur des actions » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement précise le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Amendement à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement clarifie le champ d'application en cas de classement des obligations d'information.

• Normes IFRS, amendements applicables par anticipation pour les états financiers 2018

- Norme IFRS 16 « Contrats de location » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme remplace la norme IAS 17 du même nom. Le Groupe a décidé d'adapter cette norme à compter du 1^{er} janvier 2018.

• Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne

- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette interprétation de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » clarifie la comptabilisation des transactions en monnaie étrangère incluant des paiements ou encaissements d'avance ;

Groupe Air France-KLM

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation de la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat » clarifie le traitement de toute situation d'incertitude concernant l'acceptabilité d'un traitement fiscal relatif à l'impôt sur le résultat ;
- Amendement à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement est lié à l'évaluation des « autres intérêts » dans une entité associée ou une coentreprise qui ne seraient pas comptabilisés par mise en équivalence ;
- Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement traite des clauses de remboursement anticipé dites « symétriques » ;
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement précise les conséquences fiscales des paiements relatifs à des instruments financiers classés en capitaux propres ;
- Amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement clarifie le traitement comptable de l'acquisition d'un intérêt dans une activité conjointe ;
- Amendement à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement précise les coûts d'emprunts éligibles à la capitalisation ;
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement porte sur les conséquences d'une modification, réduction ou liquidation de régime sur la détermination du coût des services rendus et de l'intérêt net.

4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Des taux d'actualisation bas peuvent conduire le groupe à revoir d'autres hypothèses actuarielles afin de conserver une cohérence globale du jeu d'hypothèses.

Groupe Air France-KLM

4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2017, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les actifs de retraite et les provisions retraite,
- les autres provisions,
- les impôts différés actifs.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ainsi, les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

4.4. Agrégats utilisés dans le cadre de la communication financière

Cash flow libre d'exploitation ajusté : il correspond au cash flow libre d'exploitation diminué des remboursements des dettes de loyers.

5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- **Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 31 mars 2018.

- **Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 31 mars 2017.

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Groupe Air France-KLM

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Réseaux : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Depuis fin 2017, l'activité de Joon contribue à la performance des revenus de ce secteur. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le groupe par des compagnies aériennes tiers.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les quatre autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

Groupe Air France-KLM

6.1. Informations par secteur d'activité

- Période close au 31 mars 2018

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	5 099	1 076	236	60	-	6 471
Chiffre d'affaires intersecteurs	(9)	(605)	(1)	(50)	-	(665)
Chiffre d'affaires externe	5 090	471	235	10	-	5 806
EBITDA	505	112	(4)	8	-	621
Résultat d'exploitation courant	(86)	27	(58)	(1)	-	(118)
Résultat des activités opérationnelles	(132)	27	(59)	(1)	-	(165)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	(6)	-	(6)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(92)	(92)
Impôts	-	-	-	-	(6)	(6)
Résultat net des activités poursuivies	(132)	27	(59)	(7)	(98)	(269)

- Période close au 31 mars 2017

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	5 059	1 037	198	59	-	6 353
Chiffre d'affaires intersecteurs	(9)	(589)	(1)	(49)	-	(648)
Chiffre d'affaires externe	5 050	448	197	10	-	5 705
EBITDA	565	94	(17)	6	-	648
Résultat d'exploitation courant	(10)	44	(65)	(2)	-	(33)
Résultat des activités opérationnelles	(9)	44	(67)	1	-	(31)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	1	-	2	-	3
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(94)	(94)
Impôts	-	-	-	-	(21)	(21)
Résultat net des activités poursuivies	(9)	45	(67)	3	(115)	(143)

Groupe Air France-KLM

6.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 31 mars 2018

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	1 462	554	1 161	225	124	419	586	305	4 836
Autres recettes Réseau	95	36	49	14	4	29	17	10	254
Total Réseau	1 557	590	1 210	239	128	448	603	315	5 090
Transport Transavia	92	113	17	-	2	-	1	-	225
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	6	-	10
Total Transavia	96	113	17	-	2	-	7	-	235
Maintenance	252	193	4	-	-	-	22	-	471
Autres	3	7	-	-	-	-	-	-	10
Total	1 908	903	1 231	239	130	448	632	315	5 806

- Période close au 31 mars 2017

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	1 407	504	1 095	254	128	457	659	292	4 796
Autres recettes Réseau	97	43	42	10	9	23	17	13	254
Total Réseau	1 504	547	1 137	264	137	480	676	305	5 050
Transport Transavia	69	96	20	-	2	-	1	-	188
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	5	-	9
Total Transavia	73	96	20	-	2	-	6	-	197
Maintenance	272	145	6	-	-	-	25	-	448
Autres	4	6	-	-	-	-	-	-	10
Total	1 853	794	1 163	264	139	480	707	305	5 705

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 31 mars 2018

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) et Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	385	991	445	686	915	538	876	4 836
Transport Transavia	3	185	-	37	-	-	-	225
Total	388	1 176	445	723	915	538	876	5 061

- Période close au 31 mars 2017

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) et Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	431	951	449	711	907	483	864	4 796
Transport Transavia	3	174	-	11	-	-	-	188
Total	434	1 125	449	722	907	483	864	4 984

7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité
Carburant avions	1 061	1 120
Affrètements aéronautiques	130	126
Redevances aéronautiques	427	437
Commissariat	182	185
Achat d'assistance en escale	476	419
Achats et consommations d'entretien aéronautique	617	592
Frais commerciaux et de distribution	232	228
Autres frais	394	358
Total	3 519	3 465
<i>Hors carburant</i>	2 458	2 345

Groupe Air France-KLM

8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		
Salaires et traitements	1 280	1 264
Charges de retraite à cotisations définies	148	137
Charges de retraite à prestations définies	55	66
Autres charges sociales	265	263
Coût du personnel intérimaire	56	41
Charges d'interressement	49	24
Autres	-	17
Total	1 853	1 812

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Effectifs moyens de la période

Période du 1^{er} janvier au 31 mars	2018	2017
Pilotes	7 828	7 699
Personnel navigant commercial	21 684	20 576
Personnel au sol	51 178	52 062
Personnel intérimaire	3 072	2 504
Total	83 762	82 841

9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		
Production capitalisée	249	267
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(5)	(24)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	(19)	16
Autres	11	6
Total	236	265

Groupe Air France-KLM

10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		
Charges de restructuration	(43)	(8)
Résultat de cession sur autre cession d'actif	-	1
Autres produits et charges non courants	(43)	(7)

- **Période close au 31 mars 2018**

Charges de restructuration

Au 31 mars 2018, ce poste comprend principalement un plan de départ volontaire du personnel de cabine de KLM.

- **Période close au 31 mars 2017**

Charges de restructuration

Ce poste comprenait principalement des coûts de restructuration dans les établissements d'Air France et KLM à l'étranger ainsi que les coûts de fermeture de la base de Transavia Netherlands à Munich qui a lieu en octobre 2017.

Groupe Air France-KLM

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité
Résultat de change	54	71
Variation des instruments financiers	(13)	(15)
Dotation nette aux provisions	(3)	-
Désactualisation	(24)	(32)
Variation de juste valeur des titres couverts - non cash	(1)	22
Autres	(1)	-
Autres produits et charges financiers	12	46

Résultat de change

Le résultat de change inclut principalement, au 31 mars 2018 et 2017, un gain de change latent sur la dette, créance et provisions en dollars, compensée en partie par une perte de change sur les dettes en Yen.

Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers

La variation de la juste valeur des instruments financiers est essentiellement due :

- aux dérivés de change pour (15) millions d'euros au 31 mars 2018, contre (4) millions d'euros au 31 mars 2017,
- aux dérivés carburant pour un impact nul au 31 mars 2018, contre (5) millions d'euros au 31 mars 2017,
- au Collar Amadeus pour 1 millions d'euros au 31 mars 2018, contre (11) millions d'euros au 31 mars 2017,

12. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 31 mars 2018, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1.40%	1.25%
Zone euro – durée 15 ans et plus	2.00%	1.90%

L'impact de la variation des taux d'actualisation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 30.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a diminué.

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une augmentation de 45 millions d'euros du poste « actifs de retraite » du bilan (position nette active des plans),
- Une diminution de 44 millions d'euros du poste « provisions retraite » (position nette passive des plans).

Groupe Air France-KLM

13. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Dettes financières	6 540	7 297
Dettes de loyers	4 982	5 141
Intérêts courus non échus	(71)	(76)
Dépôts ⁽¹⁾	(422)	(428)
Impact des dérivés devise / dettes	19	19
Dettes financières (I)	11 048	11 953
Trésorerie et équivalent trésorerie	4 074	4 673
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois ⁽¹⁾	84	73
Trésorerie nantie	269	269
Obligations Triple A ⁽¹⁾	346	379
Autres	(1)	(2)
Concours bancaires courant	(6)	(6)
Liquidité (II)	4 766	5 386
Liquidités nettes (I-II)	6 282	6 567

(1) Inclus en "autres actifs financiers"

<i>En millions d'euros</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Dette nette à l'ouverture	6 567	9 032
Cash flow libre d'exploitation ⁽¹⁾	(384)	(581)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	3	1
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées ⁽²⁾	(8)	(1)
Nouvelles dettes de loyers (nouveaux contrats et renouvellements)	162	176
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global	(78)	-
Variation de la conversion	19	(22)
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE	-	6
Autre	1	(9)
Dette nette à la clôture	6 282	8 602

(1) Tableau des flux de trésorerie : cash flow libre d'exploitation

(2) Tableau des flux de trésorerie: prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées